Cours hebdomadaires Adultes & Enfants

CHANTOURNAGE

2026-2027

(À partir de 7 ans)

CRENEAUX HORAIRES

Cours de 2h

Adultes :

Lundi : 14h30- 16h30 / 17h30- 19h30 et 18h30- 20h30

Jeudi: 17h30- 19h30 et 18h30- 20h30

Vendredi : 10h-12h / 14h-16h

Enfants (à partir de 7 ans)

Mercredi: 10h-12h / 14h-16h et 16h30 -18h30

Vendredi: 17h30-19h30
Samedi: 10h30-12h30

!!! Inscription uniquement à l'année

TARIFS 2025-2026

Adultes : 410€

Enfants : 315€

+ Carte adhérent (obligatoire) 12 €

Tout le matériel est fourni. ***

Partie à retourner

BULLETIN D'INSCRIPTION . 2026-2027

Ateliers hebdomadaires chantournage

(À partir de 7 ans)

Nom Prénom:.....

Âge (*pour les enfants*) : .....

Ville : .....

N° téléphone : .....

E-mail : .....

Jour et horaire choisi : .....

INFORMATIONS DE SANTE

Personne supplémentaire à prévenir en cas d'urgence:

.....

Contact: .....

Problèmes de santé à signaler: .....

.....

Autorisation de sortie: Mon enfant ..... est autorisé à partir seul de l'atelier ou à aller m'attendre seul OUI NON

J'accepte/ je n'accepte pas *que les photographies prisent lors des séances d'ateliers, puissent être publiées dans la presse, ou être utilisées pour la promotion des activités de l'Atelier Régional du Bois Ludik'*

J'ai lu le règlement intérieur de l'association et l'accepte.
Signature.

INSCRIPTION:

- **L'inscription pour un atelier vaut pour la saison entière**. Inscription possible en cours d'année, **sous réserve de place disponible**, avec accord de l'animateur. Le remboursement des participations n'est possible que pour deux motifs: longue maladie ou blessure invalidante et déménagement. A noter également **que les cours manqués ne sont pas rattrapables**, et qu'une fois le créneau horaire choisi, il est définitif, sauf place disponible.
  - **Une réduction de 10 %** s'applique à partir de la 2ème personne de la même famille (même adresse).
- **Le règlement est effectué à l'inscription** lors de la rentrée de septembre. Possibilité de régler en 1 ou 3 fois (dépôt de chèques différé).

*** A noter que les fournitures sont comprises mais ne sont pas illimitées. Un coût supplémentaire pourra être demandé pour une création plus importante.

Dès votre inscription à l'association, vous devenez adhérent et pouvez, à ce titre, participer à l'Assemblée Générale et devenir membre du Conseil d'Administration.

Si paiement 3 fois (encaissement en octobre – janvier- avril)
Adulte : 3 chèques de 141€- 141€-140€
Enfant : 3 chèques de 109 €
(Nous contacter pour toute autre échéancier)

PAIEMENT :

Montant total *(adhésion incluse):*
……

Paiement effectué le :
……

Moyen de paiement:
……..
……
……
……

Partie à conserver

REGLEMENT INTERIEUR

LES MODALITES D'ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT :

Les personnes accompagnant les enfants doivent s'assurer de la présence de l'animateur avant de les laisser. En cas d'absence ou maladie d'un des animateurs, le bureau mettra tout en œuvre pour avertir l'élève/parent avant le début des cours : à noter que **les cours annulés seront récupérés.**

Les animateurs et l'association ne peuvent être considérés comme responsables des enfants en dehors des heures de cours.

Afin de ne pas perturber les cours, les parents ou accompagnateurs ne pourront assister au cours. En effet, ces derniers sont uniquement destinés aux élèves inscrits.
Il est important de respecter les horaires, les retards ou absences dus aux élèves ne seront pas rattrapés ou remboursés.

Comme pour toutes activités pratiquées collectivement, il va de soi que chacun devra respecter certaines règles minimum d'hygiène, tel s'abstenir de venir à l'atelier en cas d'épidémie (ex: maladies infantiles, grippe.) L'animateur refusera l'accès à l'activité au stagiaire qui présenterait des signes évidents de consommation de produits incompatibles avec les règles de sécurité (ex: alcool, drogue.)

DEROULEMENT DE L'ATELIER & SECURITE



- Les élèves devront être dans une tenue qui ne risque rien (des blouses seront à disposition à l'atelier). Eviter les vêtements amples;
- **Port obligatoire de chaussures fermées et cheveux longs attachés;**
- Les bijoux pendant devront être retirés ou protégés;
- Casque, lunette de protection et masque seront à disposition en cas de gène, *(il est rappelé qu'un équipement performant d'aspiration de poussières a été installé pour minimiser les particules)*
- Tout problème de santé, d'allergie ... devra être signalé à l'animateur.
- Chacun est responsable de l'outillage qui lui est confié.
- L'animateur reste toujours près des postes de travail durant le fonctionnement des machines dans la mesure du possible (différents postes simultanés)
- A la fin de chaque séance tout l'outillage doit être rangé et l'atelier nettoyé.
- Il est interdit de courir, de chahuter ou de lancer des objets.

Il est rappelé que le travail sur les machines et outils mis à disposition peut présenter un risque de blessure en cas de mauvaises utilisation. Une vigilance est à conserver en permanence par les élèves (adultes et enfants) durant les ateliers.

Une tenue décente est exigée et une attitude correcte est de rigueur.
Tout comportement dangereux, irrespectueux ou indécent pourra faire l'objet d'une e
x
c
l